

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

CESICE - Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Grenoble Alpes, Institut d'études politiques de Grenoble / Université Grenoble Alpes

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026

VAGUE A

Rapport publié le 26/02/2026



Au nom du comité d'experts :

Carine Jallamion, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10.8° du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est publique dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Des parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Carine Jallamion, PR, Université de Montpellier

Experts :

Mme Carine Jallamion, PR, Université de Montpellier

M. Francesco Martucci, PR, Université Paris-Panthéon-Assas (représentant CNU-Président, section 02)

Mme Anne Millet-Devalle, PR, Université Côte d'Azur

CONSEILLERE SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

Mme Isabelle Bon-Garcin

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Julie Sorba (UGA)

M. Gilles Bastin (Institut d'Études politiques de Grenoble)

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes
- Acronyme : CESICE
- Label et numéro : EA 2420

Composition de l'équipe de direction : M. Sébastien Le Gal, Directeur ; Mme Delphine Deschaux-Dutard, Directrice adjointe

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le CESICE, Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes, est une unité dont la recherche est essentiellement dédiée aux questions de sécurité : sécurité internationale, sécurité européenne, problématique de l'articulation entre la sécurité et les droits de l'homme, autant de thèmes qui sont envisagés tant en droit positif (essentiellement en droit public) qu'en histoire du droit, avec de plus une forte dimension pluridisciplinaire, orientée vers la science politique et l'économie.

Depuis une dizaine d'années, l'unité oriente plus précisément ses recherches dans le domaine de la cybersécurité, de la protection et de la gouvernance des données, ainsi que de la régulation de l'intelligence artificielle.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité est née à la fin des années 1990 de la réunion de deux unités de recherche : le Centre d'études de défense et de sécurité internationale (CEDSI) fondé en 1977, et le Groupe de recherche sur les coopérations européennes et régionales (GRECER) fondé en 1996.

Durant la période évaluée, l'unité a d'abord été dirigée par Théodore Christakis (Faculté de Droit, département international) et Fabien Terpan (Institut d'Études politiques, département Europe), jusqu'en décembre 2023 ; elle est actuellement dirigée par Sébastien Le Gal (Faculté de Droit, département Histoire des droits de l'homme) et Delphine Deschaux-Dutard (Faculté de Droit, département Europe).

L'unité est hébergée par la Faculté de Droit de l'Université de Grenoble Alpes. Depuis avril 2017, elle dispose de locaux dans l'aile B de la Faculté.

L'unité dispose aussi d'une bibliothèque, laquelle est mutualisée avec une autre unité de recherche de la Faculté de Droit.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité dépend de deux tutelles : l'Université Grenoble Alpes qui est la tutelle principale, et l'Institut d'Études politiques de Grenoble, tutelle associée.

Elle est aussi rattachée à deux Écoles Doctorales : l'École Doctorale des Sciences juridiques et l'École Doctorale des Sciences de l'homme, du politique et du territoire.

Au sein de l'Université, l'unité appartient au pôle "Sciences sociales", et elle est plus précisément rattachée à l'axe 2 du pôle, qui porte sur les institutions. Plusieurs des contrats de recherche portés par l'unité s'inscrivent aussi dans l'IdEx de l'Université.

L'unité participe enfin à plusieurs consortiums de recherche au niveau national (consortium du projet FORESEE dédié aux conséquences du changement climatique et consortium du projet DemoCis sur l'évolution des démocraties), comme à plusieurs réseaux de recherche européens et internationaux (International Studies Association, University Association for Contemporary European Studies, Association Française d'Études Européennes...).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	7
Maitres de conférences et assimilés	21
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	2
Sous-total personnels permanents en activité	30
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	12
Personnels non permanents d'appui à la recherche	3
Post-doctorants	1
Doctorants	34
Sous-total personnels non permanents en activité	50
Total personnels	80

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON-TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
AUTRES	1	0	0
IEP GRENOBLE	7	0	0
UGA	20	0	2
Total personnels	28	0	2

AVIS GLOBAL

Le CESICE est une unité qui rassemble, au jour de l'évaluation 27 enseignants-chercheurs permanents, 5 personnels d'appui à la recherche (dont deux permanents) et 34 doctorants. L'unité est organisée de manière originale : outre les structures de gouvernance de l'unité (direction et conseil de laboratoire), les personnels de l'unité sont réunis à la fois par discipline, en trois départements (International, Europe, Histoire des droits de l'homme), et par thématiques de recherche transversales, en quatre groupes ("Cyber Data / Nano / AI", "Intégration normative et institutionnelle", "Justice internationale" et "Liberté et Sécurité"). Les membres de l'unité sont très attachés à une telle structuration, caractérisée par sa souplesse et qui permet à chacun de conserver son identité tout en favorisant les projets transversaux. Il est souhaitable que cette organisation soit conservée, d'autant qu'elle fait l'objet de réflexions constantes, sur la création d'un nouveau département en faveur des politistes et des économistes par exemple, ou sur le périmètre des groupes de recherche. Il apparaît très vertueux de réfléchir ainsi sans cesse au meilleur cadre pour que chacun se sente exister.

La recherche menée au sein de l'unité est essentiellement dédiée aux questions de sécurité, internationales et européennes, ainsi qu'à leur confrontation avec les droits de l'homme, le tout envisagé sur le temps long ainsi que de manière pluridisciplinaire. Au sein de l'unité ont été développés plusieurs projets fortement dotés, dont la pérennité est acquise : le projet CyberAlps (qui vise à relever les défis de la cybersécurité en rapprochant la technologie et les sciences sociales), récemment transformé en Institut, et la chaire MIAI (Institut multidisciplinaire d'intelligence artificielle). L'unité porte ou est aussi associée à d'autres contrats (ERC

Polinequal, The politicisation of economic inequality ; ou l'ANR DEMOCIS, consacré à la crise démocratique), si bien qu'elle gère environ 800 K€ par an, répartis sur huit budgets différents. Ces différentes recherches se caractérisent donc par leur très haut niveau de financement, également par des partenariats privés comme publics structurant (avec Microsoft, avec le Ministère des Armées...), ainsi que par la coopération étroite d'experts opérationnels comme académiques, ces derniers issus des sciences exactes comme des sciences sociales, ce qui est rare, ou encore par les très forts enjeux sociétaux des questions des thématiques choisies (cybersécurité, IA, droits de l'homme, crises démocratiques...). Il s'agit là de caractéristiques fortes, structurantes et d'atouts indéniables de l'unité, prouvant la reconnaissance de son expertise comme son rayonnement, au niveau national, européen et international.

La production scientifique de l'unité est soutenue, sont ainsi dénombrés 689 travaux scientifiques durant la période évaluée, et de grande qualité, publiée dans des revues et auprès d'éditeurs renommés tant francophones qu'internationaux.

Il faut ajouter le développement d'une vie de laboratoire, point de départ de l'interdisciplinarité, avec une assemblée générale annuelle, au moins deux conseils de laboratoire dans le semestre, des échanges scientifiques internes et plusieurs moments conviviaux dans l'année. L'unité a aussi une politique très active en matière de science ouverte. La direction entend ainsi non pas développer sa propre politique de recherche mais plutôt accompagner au mieux les différents projets, ce qui a contribué notamment à l'accueil récent d'un ERC. La direction apparaît ainsi très à l'écoute, dans l'accompagnement, des projets très ambitieux comme plus modestes financièrement, et sur nombre de questions y compris de ressources humaines.

Toutefois ces atouts manifestes ne doivent pas faire oublier certaines fragilités de l'unité : le budget propre de l'unité apparaît en effet insuffisant même s'il a augmenté de 7000 euros en 2022. Le développement des contrats de recherche, aussi bénéfique soit-il, et la détermination d'axes de recherche au niveau central ne doivent pas empêcher le financement de projets traditionnels qui font vivre toute une partie de la recherche sur certaines questions qui n'ont besoin que de moyens plus modestes pour exister. Ainsi un colloque qui a eu lieu en histoire du droit n'a obtenu que 800 € de l'IdEx et n'a toujours pas trouvé les fonds pour une publication (colloque sur les parlements avec Aix). Le personnel d'appui à la recherche permanent (hors contrats financés) apparaît aussi nettement insuffisant : l'unité dispose du même soutien administratif qu'il y a 12 ans, alors que les effectifs ont augmenté d'un tiers et que le budget a connu une augmentation très importante. Des problèmes existent aussi en matière de ressources humaines, dans la mesure où les postes ne sont pas rapidement pourvus après les départs à la retraite et sont ainsi susceptibles d'être « perdus » pour l'unité. L'on peut encore regretter que certaines réflexions, relatives par exemple à l'éthique en relation avec les partenariats privés et à leurs conséquences sur la recherche, soient menées au sein d'axes mais non au sein de l'unité tout entière, cadre dans lequel une telle réflexion gagnerait à être menée et à être davantage formalisée ; il en va de même pour la formation à l'IA, domaine de spécialité de l'unité, qui pourrait être utilement dispensée aux doctorants. De manière générale, la vie de l'unité doit encore être renforcée et chacun incité à y participer, de manière que les propositions formulées ne se heurtent pas à une certaine léthargie, ce qui est encore le cas aujourd'hui (pour l'atelier d'écriture proposé aux doctorants par exemple). À propos des doctorants justement, il apparaît que l'unité peine à attirer en thèse les meilleurs étudiants (mais il s'agit là d'un problème global). Autre difficulté, la double tutelle de l'unité (UGA et IEPG pour la tutelle associée) l'oblige aussi à multiplier les interlocuteurs, les procédures et les réunions. L'unité gagnerait à ce que les deux tutelles coopèrent davantage sur ce point. Enfin les locaux de l'unité sont insuffisants, d'autant que l'unité est contrainte de participer aux frais d'infrastructure engagés pour son hébergement, en reversant à la tutelle une partie de la dotation qu'elle reçoit, ce qui constitue une menace pour la vie scientifique de l'unité.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le comité d'experts qui avait évalué l'unité en janvier 2020 avait formulé trois grandes recommandations.

À propos de la recherche d'abord, le comité avait recommandé que les publications soient présentées par groupes de recherche, que les membres de l'unité qui publient peu soient accompagnés afin qu'ils publient davantage, enfin que le sort des chaires Jean Monnet soit clarifié (ces chaires étant arrivées à leur terme en 2020, cette recommandation est devenue sans objet).

Au sujet de l'organisation de l'unité ensuite, il était recommandé que les doctorants soient davantage associés aux recherches menées au sein de l'unité, en particulier ceux ne travaillant pas sur la cybersécurité, l'un des thèmes majeurs de l'unité. Il était aussi recommandé que les personnels d'appui à la recherche soient en nombre suffisant afin d'accompagner l'unité dans ses ambitions en matière de recherche. Une réflexion devait

encore être engagée sur l'existence et l'utilité des départements disciplinaires, dans la mesure où ils n'apparaissent pas structurants en matière de recherche.

Enfin pour ce qui était du projet et de la stratégie à cinq ans, le comité avait recommandé que les membres de l'unité puissent se consacrer aux thèmes de recherche sans se disperser, que l'équipe s'enrichisse en recrutant des privatistes et des sociologues, enfin que la jeune recherche soit davantage associée à la vie des groupes de recherche.

L'unité a répondu à la majeure partie de ces recommandations.

Quant à sa structuration, l'unité a répondu en discutant régulièrement son organisation, laquelle a été reconduite en septembre 2024. Le portfolio montre bien qu'il existe des productions tant dans le cadre des départements que des groupes de recherche. Il apparaît de plus que les personnels sont attachés à cette double structuration, à la fois thématique et disciplinaire, chacun conservant ainsi son identité tout en participant à des projets collectifs et transversaux.

L'unité a également répondu à la problématique de l'appui à la recherche, en recrutant du personnel d'appui dans le cadre des différents contrats qu'elle a obtenus.

L'unité a aussi eu le souci d'améliorer le sort des doctorants : ceux-ci disposent de bureaux et de salles de réunion, ils ont un accès privilégié à la bibliothèque, ils sont aussi encouragés à participer à des ateliers de lecture et d'écriture depuis la fin de l'année 2024.

L'unité veille enfin à encourager la soutenance d'HDR et a en particulier accompagné un enseignant-chercheur qui a soutenu une HDR de droit privé, afin de renforcer la recherche dans ce domaine. Le principal frein demeure cependant la surcharge pédagogique de nombreux collègues, ce qui ne dépend pas de l'unité.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

L'unité dispose d'une structure solide, à la fois disciplinaire et thématique, ce qui permet à chaque membre de trouver sa place au sein de l'unité, aux disciplines de développer leur identité propre et aux projets transversaux d'être menés à bien, avec une forte dimension interdisciplinaire. L'unité porte de nombreux projets et contrats, au point de disposer de ressources propres très importantes (3 351 K€ de 2019 à 2024), en plus de la dotation récurrente. Elle dispose de deux personnels d'appui à la recherche permanents, ce qui est insuffisant au regard des nombreux projets en cours.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

1/ L'unité s'est assignée des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

L'unité bénéficie d'une expertise reconnue nationally et internationalement, notamment sur les questions de sécurité et de cybersécurité.

L'unité dispose d'un règlement intérieur et d'une structuration qui sont en accord avec ses ambitions scientifiques. Il faut noter les efforts de l'unité pour rassembler ses différents membres, d'autant qu'ils ne sont pas

tous sur le même site. On doit aussi souligner les efforts de l'unité pour structurer la recherche de manière originale, suivant une organisation revue pour la dernière fois en septembre 2024 et qui est à la fois disciplinaire et thématique, apparaissant particulièrement propice à l'interdisciplinarité (le projet CyberAlps dédié à la cybersécurité, rassemblant 14 unités grenobloises en partenariat avec le secteur privé, peut à ce titre être cité en exemple) et à la gestion de contrats fortement dotés financièrement. Au sein de l'unité existe ainsi un conseil de laboratoire qui réunit la direction, les responsables de départements disciplinaires comme ceux des groupes de recherche thématiques, la responsable administrative et le représentant des doctorants. Ce conseil de laboratoire se réunit toutes les six à huit semaines et permet la discussion collective du projet scientifique de l'unité. Il y est aussi question des sujets d'intérêt collectif comme le budget, les dépenses spécifiques, les questions de ressources humaines comme le profilage des postes, etc. L'unité réunit aussi une assemblée générale, plus large, qui est convoquée une fois par an. Cette assemblée générale élit le directeur comme le directeur-adjoint, et c'est en son sein que sont décidés les thématiques transversales et les groupes de recherche qui y sont dédiés. De plus, des moments de convivialité sont régulièrement organisés afin de réunir l'ensemble des membres (par exemple en janvier 2025). Pour le travail de recherche proprement dit, celui-ci s'organise autour de trois départements disciplinaires (Droit international, Europe et Histoire des droits de l'Homme), ayant chacun un directeur ; et autour de quatre groupes de recherche, portant autant d'axes de recherche transversaux, l'unité voulant en contenir le nombre. Chaque groupe a aussi un responsable à sa tête. Dotée d'une telle organisation, l'unité peut ainsi veiller, à titre d'exemple, à ce que les publications de ses membres soient présentées dans des supports éditoriaux ayant une grande notoriété scientifique, point discuté au moment du dépôt de demandes de financement mais aussi lors de l'assemblée générale.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

L'unité fait en sorte de disposer de ressources adaptées à ses ambitions scientifiques. Elle reçoit ainsi une dotation récurrente de 57 K€ depuis 2022 (295 K€ en tout de 2019 à 2024), et elle dispose d'importantes ressources propres (3351 K€ de 2019 à 2024) : l'unité reçoit ainsi 2300 K€ dans le cadre de projets européens ou internationaux (contrat avec Microsoft, ERC Polinequal dédié à la politisation des inégalités économiques), 170 K€ dans le cadre de projets nationaux (un Label d'excellence et une ANR), 846 K€ pour des projets financés par le Plan Investissements d'avenir...

Pour ce qui est des ressources humaines, l'unité dispose de deux personnels d'appui à la recherche permanents, un ingénieur d'études et un poste de bibliothécaire, partagé avec une autre unité de recherche. Dans le détail la bibliothécaire gère la bibliothèque de l'unité et assure des formations HAL. L'unité recrute aussi des personnels d'appui dans le cadre de certains contrats (par exemple une assistante de recherche pour l'ERC Polinequal) : trois à cinq ingénieurs de recherche temporaires viennent ainsi faciliter la recherche des membres de l'unité.

L'unité est particulièrement soucieuse de l'accueil de nouveaux membres : elle s'étoffe ainsi régulièrement depuis 2015 et durant la période considérée, elle a accueilli quatre maîtres de conférences ainsi qu'un professeur et une chercheuse. Elle a aussi accueilli trois enseignants-chercheurs contractuels. L'unité a ainsi profité des moyens mis à disposition par l'Université en faveur de la jeune recherche : 10 K€ pour chaque nouveau maître de conférences accueilli, à condition qu'il présente un projet de recherche, ce dont l'unité a profité à trois reprises.

Il est aussi à noter que tous les doctorants sont financés, pour un tiers par des contrats doctoraux. Ils sont invités à présenter des communications lors des manifestations scientifiques organisées par l'unité et bénéficient d'aides à la mobilité.

Enfin les personnels d'appui à la recherche sont accompagnés et encouragés afin de progresser dans leur carrière, qu'il s'agisse du suivi de formations ou de la préparation de concours.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

L'unité dispose de locaux au sein de la faculté de Droit, dans l'aile B du bâtiment et précisément au 4^e étage. L'unité compte plusieurs bureaux : bureau de la direction, bureau de la responsable administrative et financière, tandis que les enseignants-chercheurs ont des bureaux en tant que tels.

Les doctorants disposent de bureaux collectifs, attribués en fonction de leur charge d'enseignement.

Au même étage que les bureaux de l'unité l'on trouve la bibliothèque mutualisée avec un autre centre de recherches. Outre l'accès aux documents, cette bibliothèque est aussi un lieu d'échanges scientifiques autour d'une publication ("Un auteur, un café", "chez Michoud").

Pour ce qui est des ressources techniques, certains collègues disposent d'abonnements professionnels, notamment aux IA génératives, en relation avec les thématiques de l'unité. Celle-ci est aussi abonnée au logiciel DeepL pour les traductions.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

L'unité s'efforce de fournir un cadre de travail agréable, de développer l'esprit d'équipe et de veiller au bien-être de ses personnels.

Les effectifs d'enseignants-chercheurs sont à parité (14 femmes et 13 hommes). L'unité se soucie aussi d'environnement : au travers de la gestion des ressources ou en privilégiant les transports ferroviaires. Certains membres de l'unité ont bénéficié de formations : aux premiers secours, en anglais scientifique, en matière d'intégrité scientifique, etc. La responsable administrative et financière de l'unité a suivi plusieurs formations en gestion des ressources humaines et en matière budgétaire en vue d'une future évolution professionnelle.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le budget de l'unité est insuffisant. Ainsi un colloque qui a eu lieu en histoire du droit n'a obtenu que 800 € de l'IdEx et n'a toujours pas trouvé les fonds pour une publication (colloque sur les parlements avec Aix). Du fait de ces ressources faibles, l'on peut regretter que les départements disciplinaires n'aient pas de budget propre, ce qui fragilise les projets scientifiques traditionnels.

Le personnel d'appui à la recherche permanent (hors contrats financés) apparaît aussi nettement insuffisant : avec deux personnels, l'unité dispose du même soutien administratif qu'il y a 12 ans, alors que les effectifs ont augmenté d'un tiers et que le budget a connu une augmentation très importante.

Des problèmes existent aussi en matière de ressources humaines, dans la mesure où les postes ne sont pas rapidement pourvus après les départs à la retraite et sont ainsi susceptibles d'être « perdus » pour l'unité (par exemple un poste en histoire du droit, pourtant « sous statut d'observation » avant d'être reconnue comme discipline rare, d'après la lettre de la Direction générale de l'enseignement supérieur du 3 mai 2022).

Les locaux sont aussi insuffisants, d'autant que l'unité doit participer aux frais d'infrastructure engagés pour son hébergement, en reversant une partie de la dotation qu'elle reçoit à la tutelle, ce qui constitue une menace pour la vie scientifique de l'unité.

Il faut enfin regretter que la double tutelle (une tutelle principale de l'UGA et une tutelle associée de l'IEPG, ce qui correspond en pratique à une double tutelle) oblige l'unité à multiplier par deux les procédures, les réunions, les interlocuteurs, les manières de faire.

DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

L'unité se caractérise par une dynamique de la recherche marquée par trois éléments. Premièrement, la recherche est pluridisciplinaire et mêle des champs variés des disciplines juridiques avec une ouverture sur d'autres domaines des sciences sociales. Cela explique l'organisation en départements de l'unité, des synergies étant créées par les groupes de recherche. Deuxièmement, l'unité déploie son activité à une échelle nationale, européenne et internationale, certains de ses membres ayant un rayonnement particulièrement intense. Troisièmement, l'unité conduit une politique active de participation et d'obtention de projets nationaux et européens permettant un financement de la recherche.

1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

Le CESICE se caractérise par deux points forts qui s'avèrent particulièrement saillants sur le plan des réalisations scientifiques.

Le premier point fort tient au choix thématique de l'unité marqué par le sceau de la pluridisciplinarité.

D'abord, principalement axée sur le droit, la recherche ouvre à d'autres champs disciplinaires, comme la science politique, la sociologie et l'économie. Cette ouverture est judicieuse eu égard à la diversité thématique retenue. En effet, trois directions sont prises : 1) la sécurité internationale ; 2) les questions européennes ; 3) les droits de l'homme. Ce triptyque s'explique par un chemin de dépendance disciplinaire emprunté par le CESICE qui se nourrit d'un héritage construit depuis sa création en 1977. Au sein même de la discipline juridique qui constitue donc le cœur d'activité de l'unité coexistent des universitaires spécialistes du droit international et du droit européen auxquels se mêlent de façon originale et constructive les historiens du droit.

Ensuite, à la structure en département s'ajoute la constitution de quatre « groupes de recherche » constitués selon une logique thématique dont le mérite est de dépasser la logique statique des départements en favorisant une pluridisciplinarité par le caractère transversal des recherches menées et l'ouverture de ces groupes à tous les membres de l'unité.

Enfin, la gageure que l'unité a relevée a été de s'efforcer de produire une cohérence d'ensemble favorisée par les creusets thématiques que constituent la sécurité et les droits de l'homme, largement revigorés par le contexte géopolitique. L'unité est ainsi parvenue à anticiper des évolutions du droit dans la recherche menée, que ce soit en s'engageant dans la problématique du cyber-risque (projet CyberAlps) et en anticipant celle de l'intelligence artificielle (chaire MIAI).

Le second point fort découle d'une spécificité de l'unité qui héberge des projets structurants de recherche financés par des programmes. Ces projets s'inscrivent pour l'un dans la continuité de financement fourni par un IdEx depuis 2016. Le projet CyberAlps présente sa propre dynamique et dispose d'une certaine autonomie. Pour l'autre, c'est par un plan national qu'est financée une chaire Legal and Regulatory Implications of Artificial Intelligence de l'Institut Pluridisciplinaire d'Intelligence Artificielle (MIAI) Grenoble-Alpes. De plus, depuis le 1er septembre 2024, un projet ERC est hébergé par l'unité (POLINEQUAL).

Ces deux points forts favorisent une reconnaissance du CESICE sur les plans national, européen et international. Outre les éléments à voir en 2), peut être soulignée la collaboration à titre individuel ou collectif avec des institutions internationales (liens avec l'ONU, le Centre d'Excellence de l'OTAN sur la cybersécurité, l'UNESCO, l'OCDE, le Forum international sur la cybersécurité, l'Internet Global Forum) ou des universités étrangères (collaborations avec la Freie Universität Berlin, la Central European University (Budapest), Arena Centre for European Studies (Oslo), LUISS (Rome), Bruegel (Brussels), l'Université Comenius (Bratislava), ELIAMEP (Athens), l'Université Jagellone (Cracovie), l'Université de Copenhague, l'Université de Constance, l'Université d'Oxford, l'Université de Leiden, l'Institut Universitaire européen de Florence, l'Institut Alexander Von Humboldt de Berlin on Internet and Society, l'Université de Stockholm, l'Université Libre de Bruxelles, la New York University, Georgia Tech, l'Australian National University, l'Université d'Oslo ou les Universités de Swansea, Sheffield et Manchester).

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

Conséquente en volume, selon les chiffres fournis, la production scientifique du CESICE se caractérise pour la période, marquée faut-il le rappeler par la pandémie, par un dynamisme avec une volonté avancée de diversification. Cela s'explique en particulier par l'articulation entre les trois départements (international, Europe et histoire des droits de l'Homme) et par la dynamisation inhérente à la constitution de groupes de recherche. On relève en conséquence une très forte production scientifique prenant les formes les plus diverses, allant classiquement de la publication dans des revues, généralement reconnues, à la participation à une recherche collective. Dans le détail, l'unité a ainsi produit 689 travaux scientifiques durant la période évaluée : 257 articles dans des revues à comité de lecture dont 43 en anglais, 162 chapitres d'ouvrages dont 29 en anglais, 27 directions d'ouvrages (2 en anglais), 4 numéros spéciaux de revue, 18 rapports de recherche, 365 communications dans des colloques et congrès... La publication se fait auprès de grandes revues francophones comme par exemple la Revue française d'administration publique, la Revue du droit public, Droits, le JCP administration et collectivités territoriales, la Revue de l'Union européenne, la Revue trimestrielle de droit européen, la Revue des droits et libertés fondamentaux, la Revue trimestrielle des droits de l'homme, la Revue des droits et libertés fondamentaux. Mais aussi dans de grandes revues internationales surtout anglophones, pour n'en citer que quelques-unes : Comparative European Politics, European Foreign Affairs Review, European Law Journal, American Society of International Law Proceeding. S'agissant des éditeurs, on retrouve parmi les publications des membres du CESICE, les principaux éditeurs francophones comme Bruylant, Dalloz, Larcier, Lexis Nexis-LGDJ, Mare & Martin, Pedone, mais aussi de grands éditeurs internationaux comme Cambridge University Press, Hart Publishing, Oxford University Press, par exemple.

Au-delà de la structure, un point fort de l'unité réside dans le choix d'adapter thématiquement la production scientifique aux enjeux actuels de la société. Ainsi, le tournant pris vers les nouvelles technologies, partant de la cybersécurité allant jusqu'à l'intelligence artificielle (pour les deux projets « structurants » CyberAlps et la chaire MIAI). Intéressante s'avère à cet égard la manière dont les historiens du droit ont été intégrés dans ces thématiques numériques (voir le groupe de recherche portant sur l'histoire de la justice internationale avec une journée d'études consacrée à Stéphane Hessel en 2020 et l'ouvrage collectif « L'Autriche, un modèle pour l'Europe ? »).

Un point fort tient à la projection à la fois nationale et internationale de la production scientifique. Si la publication à l'échelle nationale est importante, l'internationalisation de la recherche est indéniable. Elle est portée par certains membres du CESICE dont le rayonnement à l'échelle internationale est manifeste, que ce soit par la participation à des colloques ou congrès ou la publication dans des revues ou par des éditeurs étrangers (à titre d'exemple, publications dans six revues européennes anglophones, dans une revue

européenne en langue espagnole, dans 12 revues internationales anglophones, et dans trois revues économiques anglophones). La qualité de la recherche est enfin attestée par les distinctions obtenues par certains membres du CESICE (Légion d'honneur, Palmes académiques, IUF membre senior).

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

Le CESICE se caractérise par une activité intense et régulière en matière d'organisation d'événements scientifiques. Cette activité fournit un effort d'impulsion pour la recherche collective. La palette événementielle est largement pratiquée allant du colloque à la visio-conférence. Ainsi, durant la période évaluée, le CESICE a organisé près de 42 événements scientifiques d'envergure nationale et internationale.

Pour le reste et pour les activités personnelles de membres de l'unité, il faut souligner la participation à des comités éditoriaux (comité éditorial des revues Champs de Mars en France et European Security, Comité éditorial des éditions Droz, Comité scientifique de la Revue Belge de droit international, membre du comité éditorial du Journal de droit militaire et de droit de la guerre...), également à des évaluations d'articles, y compris dans des revues internationales (International Affairs, European Security, Journal of European Market Studies), ou encore des expertises (expertise de projets ANR, pour le Fonds de la recherche scientifique belge...).

L'unité participe enfin au pilotage de sa communauté par l'invitation de professeurs étrangers (un à quatre professeurs américains, allemands, brésiliens, espagnols, etc., invités par an durant la période évaluée, ce qui inclut la période Covid).

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Le CESICE s'est engagé dans un double processus. Le premier tient à recourir systématiquement à un logiciel anti-plagiat, doublé d'une information préalable des étudiants et doctorants. Le second procède à une « sensibilisation » à l'archivage des données.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Si la pluridisciplinarité est avancée comme une force de l'unité, la question de l'articulation entre les différents départements peut se poser. Plus précisément, on peut s'interroger sur la manière de coordonner des champs différents en focalisant l'attention sur des thématiques certes essentielles et renouvelées.

Il existe d'importants écarts d'activité entre les membres du CESICE. Certains se caractérisent par une activité exceptionnelle en intensité et en régularité. D'autres s'avèrent davantage en retrait. La recherche collective gagnerait à être intensifiée. À cet égard, on perçoit des différences de dynamique entre les groupes de recherche.

L'habilitation à diriger des recherches demeure encore en retrait.

Les doctorants et doctorantes s'avèrent modérément impliqués dans la vie de l'unité (exemple des ateliers d'écriture qui leur ont été proposés mais qui n'ont rencontré que peu d'écho).

Alors que le CESICE est à la pointe sur la recherche dans le domaine numérique, on ne relève pas de réflexion engagée sur la manière dont la recherche doit se confronter à l'intelligence artificielle.

DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le CESICE mène une politique de développement de ses interactions avec la société caractérisée par la forte croissance de ses partenariats publics, privés, nationaux et internationaux, par des résultats probants en matière de production d'expertises et conseils à destination des acteurs étatiques ou non, et par une visibilité propice au partage des connaissances avec le grand public. Cette politique, dynamisée par les projets financés, pourrait s'inscrire dans un cadre défini en commun, afin de bénéficier davantage à l'ensemble du centre et de prévenir les risques éthiques inhérents à ces activités.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

Le CESICE développe, depuis le précédent contrat, une politique toujours plus affirmée d'interactions équilibrées avec la société.

Les thématiques de recherche définies et les projets structurants obtenus ou hébergés par le CESICE ont ainsi été particulièrement propices à l'essor de partenariats privés comme publics, nationaux comme internationaux. Les responsables des projets financés sont visiblement soucieux et conscients des enjeux de ces interactions, qui favorisent la pérennité des programmes.

Le programme CyberAlps, dirigé par un membre du CESICE, en est tout à fait révélateur, s'appuyant sur des partenariats avec le secteur privé et des collaborations avec des acteurs gouvernementaux comme industriels, nationaux comme internationaux. De même, la chaire MIAI attribuée à l'ancien directeur du CESICE, financée en partie par des partenaires privés (Microsoft, Skopai, etc.), liée à des *think tanks* internationaux, ou encore le projet ANR *Polis in war*, mené en partenariat avec l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) et l'Institut universitaire européen.

Les relations nouées dans le contexte des projets structurants et ANR avec des acteurs privés mais également des institutions étatiques majeures dans les champs disciplinaires concernés (Secrétariat général de la défense et de la sécurité internationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ministère des Armées, Conseil National du Numérique) et des institutions internationales (l'UE, l'ONU, l'OCDE, le Centre d'Excellence de l'OTAN sur la cybersécurité, l'UNESCO, le Forum international sur la cybersécurité, l'Internet Global Forum) permettent de bénéficier de contacts assurant le réalisme des projets de recherche et l'accès à des informations essentielles. Ces partenariats sont en outre susceptibles de bénéficier à des membres des Départements du CESICE travaillant sur d'autres thématiques et qui ne s'inscrivent encore dans le cadre de programmes financés.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

Dans le cadre d'une stratégie de continuum entre la recherche menée au CESICE et les besoins d'innovation des entreprises et de la société, le CyberAlps hébergé par le CESICE participe à la politique d'innovation par des dépôts de brevets et la création de plateformes (sans que ces brevets soient toutefois déposés dans le cadre du CESICE).

Mais l'aspect le plus remarquable des interactions entre certains membres du CESICE et les institutions publiques et privées tient à la contribution apportée à l'élaboration de textes internationaux relatifs à la lutte contre la cybercriminalité (Code de bonnes pratiques à destination des États) ou à des négociations interétatiques (OCDE), ou encore à la préparation d'une Déclaration ministérielle du G20. Certains membres de l'unité sont également auditionnés par le Parlement, et leurs conseils sont sollicités par des instances consultatives nationales ou internationales, principalement en matière cyber.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Le partage des connaissances avec le grand public est opéré par le biais d'une large gamme d'activités et le constat de la participation de plusieurs des membres de l'Unité à des interventions à destination de publics divers est patent. Il s'agit de participations à des publications non académiques spécialisées comme la *Revue de Défense Nationale*, *Diplomatie*, ou encore *Défense et Sécurité Internationale*, à des conférences citoyennes, par exemple sur l'avenir de l'Europe, et de publications ou communications dans des médias nationaux (Le Monde, Le Figaro, Libération, Les Echos, La Croix, Réforme, L'Express, Marianne, Mediapart, France Info, France Inter, France Culture, France Télévisions, France 24, RCF, et Euronews, BFM TV, etc.), et dans la presse régionale (Le Dauphiné Libéré, Le Progrès), voire les médias internationaux (Radio Vatican, Deutsche Welle).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

La politique active de développement des interactions avec des acteurs extérieurs à l'Université Grenoble Alpes peut présenter un certain nombre de risques.

Les liens étroits développés avec les entreprises du secteur de la cybersécurité ou de l'Intelligence artificielle (Microsoft, etc.) ou encore avec les acteurs de la défense et de la sécurité (ministère de la Défense, Frontex, SGDSN, ...) induisent également une proximité pouvant présenter des risques relatifs à la définition des périmètres de l'expertise académique et du niveau de participation des partenaires à la recherche, ou encore

la préservation d'une recherche critique, notamment dans le cadre des journées d'études, workshop financés par ces acteurs.

Les enjeux éthiques sont actuellement réglés au cas par cas, dans chacune des conventions de partenariat. Dans la perspective du renforcement de la recherche-action et de l'expertise pour le prochain contrat, l'inscription des préoccupations éthiques dans une charte concernant l'ensemble des partenariats du CESICE, élaborée par l'ensemble des membres du laboratoire, pourrait s'avérer utile dans un contexte de forte dynamique des interactions avec des acteurs non académiques.

En matière de partage des connaissances avec le grand public et de valorisation de la recherche auprès de la société civile, il est difficile de mesurer le niveau d'engagement de chacun des départements, groupes de recherche ou porteurs de projets. Les populations ciblées, les thématiques privilégiées, les médias utilisés, ne semblent pas faire l'objet d'une réflexion stratégique d'ensemble mais plutôt d'une réponse de membres de l'Unité à des sollicitations ponctuelles.

La définition et la planification, au niveau de la gouvernance du CESICE, d'une politique de partage des connaissances avec le grand public et d'organisation des interventions dans des débats de société, permettraient de donner encore davantage de visibilité aux recherches menées au sein de l'unité, qui portent sur des sujets de fort intérêt pour la société civile. Elle pourrait également favoriser une répartition plus harmonieuse et équitable de l'activité des membres du CESICE en la matière.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Avant toute chose, il est à rappeler que la politique de la direction de l'unité est moins de définir sa propre politique de recherche que d'accompagner au mieux et dans toutes leurs dimensions les projets existants. Il est encore utile de rappeler que les deux grands projets structurants de l'Unité, CyberAlps et MIAI, ont vu leur financement pérennisé. La trajectoire de l'unité va donc continuer de s'inscrire dans cette double dynamique à la fois de développement mais aussi d'accompagnement des projets de recherche.

Dans ce cadre il faut souligner et approuver la volonté de l'unité d'abord de maintenir et de renforcer ce qui existe déjà : la recherche de contrats et de financements, les publications dans des supports de qualité, l'incitation à la publication en anglais et à l'intégration de grands réseaux de recherche internationaux par les membres de l'unité. L'unité y parviendra en bénéficiant de davantage d'appui à la recherche et de soutien financier, notamment pour les projets qui sont menés hors contrats financés.

Malgré les réussites de l'unité, certains points peuvent encore être améliorés et il est prévu qu'ils le soient à l'avenir. Ainsi l'unité a la volonté de faire évoluer les groupes de recherche afin qu'ils correspondent au mieux aux différents axes et grands projets, lesquels sont susceptibles d'évoluer. L'unité entend en effet rediscuter sans cesse sa structuration, quant à l'occasion de créer un nouveau département pour les politistes et les économistes par exemple, ou quant au périmètre des groupes de recherche, du fait d'une interdisciplinarité croissante.

La direction de l'unité entend aussi continuer d'animer davantage la vie de laboratoire, par des séminaires réguliers des axes de recherche, par un colloque annuel ayant vocation à associer tous les membres de l'unité ou par des événements plus informels organisés au centre de documentation (comme un café autour d'un auteur, ce qui a déjà été expérimenté et qui fonctionne très bien).

L'unité a encore la volonté d'intégrer davantage les doctorants, en poursuivant et en faisant évoluer au besoin les ateliers de lecture et d'écriture mis en place depuis 2024, comme en intégrant davantage les doctorants intéressés au sein des groupes de recherche.

Enfin l'unité entend améliorer sa communication propre et valoriser davantage sa recherche, notamment par un site Internet et une page LinkedIn.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Il serait opportun que la dotation récurrente de l'unité soit augmentée, afin que puisse être conduite au sein de l'unité, hors des contrats, des recherches plus traditionnelles qui sont essentielles scientifiquement (en particulier en Histoire du droit, ce qui pose la question d'un financement propre aux départements).

Le personnel d'appui à la recherche permanent doit aussi être augmenté. Il faut rappeler que sur ce point l'unité dispose du même soutien qu'il y a 12 ans alors que ses effectifs ont progressé d'un tiers et que les budgets à exécuter se sont considérablement accrus. Dans le même sens, il est essentiel que les postes laissés vacants lors de départs à la retraite soient rapidement pourvus et qu'ils demeurent au sein de l'unité.

Le comité d'évaluation recommande encore l'abandon du système qui oblige l'unité à participer aux frais d'infrastructure engagés pour son hébergement, le CESICE devant ainsi reverser à la tutelle une partie de la dotation qu'il reçoit, ce qui menace la vie scientifique de l'unité.

Le comité recommande enfin une coopération plus étroite entre les deux tutelles de l'unité, afin de ne pas trop contraindre celle-ci à doubler les procédures, les interlocuteurs, les réunions. Ceci paraît d'autant plus réalisable qu'il n'y a pas officiellement deux tutelles mais une tutelle principale et une tutelle associée, cette hiérarchie devant permettre une plus étroite collaboration en faveur de l'unité.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Le comité recommande de dynamiser la recherche collective en intégrant davantage l'ensemble des membres de l'unité, de garantir un plus grand équilibre entre les grands projets de recherche financés et les autres activités de l'unité, de relancer la recherche individuelle de certains membres du centre, et de poursuivre l'activité des groupes de recherche et redynamiser certains d'entre eux.

De manière générale, le comité recommande d'engager une réflexion sur l'utilisation des outils numériques, en particulier de l'intelligence artificielle dans la recherche, comme d'anticiper la fin du financement de certains projets.

À propos des doctorants, le comité recommande d'engager une réflexion sur les moyens de relancer la recherche doctorale, ainsi que de renforcer l'implication des doctorants et doctorantes dans la vie de l'unité.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Le comité recommande à l'unité de définir un cadre stratégique en matière d'inscription des activités de recherche dans la société, d'adopter une approche préventive des risques éthiques induits par les activités académiques en lien avec la société (choix des partenaires, définition du rôle des différents acteurs au sein des partenariats, choix des médias, etc.), de favoriser la participation homogène des membres des trois départements aux politiques de développement des partenariats, à la production de conseils, expertises, valorisation de la recherche, partage des connaissances avec le grand public, également d'organiser une sollicitation pro-active des médias plutôt qu'une réponse au cas par cas à leurs invitations, enfin d'afficher ce cadre stratégique sur le site Internet du CESICE.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 28 novembre 2025 à 09h00

Fin : 28 novembre 2025 à 16h00

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

08h45 - 09h00	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs avec la ou le référent(e) technique de l'unité
09h00 - 09h15	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence de la conseillère scientifique
09h15 - 09h45	Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité Cette réunion a pour objet la vie collective de l'unité, les éléments relatifs à son organisation : budget, locaux, relations avec la tutelle
09h45 - 10h15	Entretien à huis-clos avec le représentant des tutelles
10h15 - 10h30	<i>Pause</i>
10h30 - 11h45	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants, les personnels d'appui à la recherche. 10h30-10h45 : exposé liminaire par la direction de l'unité (revenir rapidement sur le bilan, apporter aussi des éléments d'information neufs par rapport au dossier d'autoévaluation, par exemple sur l'actualité de l'équipe, etc.). 10h45-11h45 : Cette session a fondamentalement pour but de permettre de répondre aux questions du comité sur le bilan de l'unité, sa trajectoire, les faits marquants de la période d'évaluation et de permettre aux experts de discuter avec les membres présents
11h 45– 12h00	Réunion du comité d'experts à huis clos en présence de la conseillère scientifique
12h – 13 h00	<i>Pause déjeuner</i>
13h00 -14h00	Entretien à huis-clos avec les enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.
14h00 -14h45	Entretien à huis clos les doctorants et les post-doctorants de l'unité
14h45 -15h	<i>Pause</i>
15h -15h30	Entretien final du comité avec la direction de l'unité
15h30 -17h00	Réunion à huis clos du comité d'experts

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Concernant les recommandations concernant le domaine 1 formulées par le comité HCERES, l'UGA souhaite apporter quelques remarques.

- Sur l'augmentation de la dotation de l'unité, l'UGA rappelle que la dotation a bien été augmentée de 7000 euros en 2022.
- Sur la préconisation de « rapidement pourvoir les postes laissés vacants lors de départs à la retraite » et d'abandonner la politique des frais d'infrastructure (improprement nommée « location » par le comité HCERES), l'UGA rappelle qu'elle déploie sa politique RH et patrimoniale en toute connaissance de son environnement et de ses moyens financiers.

Concernant les observations formulées, la direction de l'unité souhaite présenter deux remarques :

- Sur la nécessité de garantir un plus grand équilibre entre les grands projets de recherche financés et les autres activités de l'unité : la direction apporte précisément une très grande attention à la préservation et au soutien de la recherche collective dans son expression plus traditionnelle, qui est bien souvent celle que revêt la recherche critique (ex : histoire du droit, *gender studies*, sociologie du droit, etc.), et la recherche sans financement dédié (ex : droit administratif interne, science administrative, etc.). les "grands projets de recherche" dont il est fait mention disposent de financements propres et c'est précisément ce qui permet au CESICE de pouvoir conserver une recherche collective "traditionnelle" dynamique.

- Au sujet de l'implication limitée des doctorants, la direction rappelle que le CESICE est un laboratoire qui héberge un nombre important de doctorants en droit européen et en droit international, et que ces derniers sont, pour beaucoup, à l'étranger ou du moins en dehors du bassin grenoblois, ce qui rend l'implication pour certaines manifestations de la vie du laboratoire limitée. C'est donc moins le défaut de dynamisme que les contraintes matérielles qui rend cette implication limitée.

Le Vice-président recherche
de l'Université Grenoble Alpes,
Philippe Roux



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "P. Roux", written in a cursive style.

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

